



OFFICE CANTONAL DES POURSUITES

VENTE IMMOBILIÈRE

Le 27 octobre 2026 à 10 heures aura lieu à Genève la vente aux enchères publiques de la **part de copropriété (1/2) n° 2991-4-1, commune de Carouge**, appartenant à Monsieur Alvaro MOYA PLATA, chemin de Grange-Collomb 48, 1227 Carouge, (débitur).

Désignation de l'immeuble

L'immeuble est situé chemin de Grange-Collomb 48, 1227 Carouge.

Il consiste en la PPE n° 2991-4, dont la surface totale est de 125,5 m² (surface brute de plancher habitable), située en zone 4A (zone de développement), dans le bâtiment n° 3247 (habitation à plusieurs logements de 279 m²) de la parcelle 2991.

La PPE représente 100/1'000^{èmes}, confère un droit exclusif dans le bâtiment n° 3247 sur le lot. 3.02 [appartement, balcon - local annexe: 1.07 cave].

Il s'agit d'un appartement d'angle de 5 pièces avec un balcon d'angle situé au 1^{er} étage, avec cave à vin, une cave-dépôt et un usage de place de stationnement.

La distribution des pièces est la suivante :

Un espace ouvert composé de cuisine, salle à manger, séjour avec balcon d'angle. Deux chambres, une salle de douche et une troisième chambre avec une salle de bains attenante.

Description de la part de copropriété n° 2991-4-1 à réaliser aux enchères forcées :

La vente porte sur la part de copropriété inscrite au Registre Foncier, soit la part de copropriété n°2991-4-1, valant 1/2 de la PPE n° 2991-4 et appartenant à Monsieur Alvaro MOYA PLATA

(L'autre part de copropriété inscrite au Registre Foncier est la suivante :

- la part de copropriété n° 2991-4-2 valant 1/2 de la PPE 2991-4, appartient à Madame Maria Jose MENDEZ BARRIO chemin de Grange-Collomb 48, 1227 Carouge.)

Voir expertise pour plus de détails concernant la part de copropriété n° 2991-4-1.

Une visite unique est organisée par l'Office le mardi 29 septembre 2026 à 15h00. Pour y participer, il suffit de se rendre sur place sans inscription à l'heure et à la date prévues.

Estimations de l'Office

Pour la part de copropriété n° 2991-4-1 à réaliser :

Ci.....CHF 247'750.00

Pour mémoire, estimation de la PPE n° 2991-4 :

Ci.....CHF 1'253'000.00

Délai de production : conformément à l'art. 73 f alinéa 1 ORFI, aucun nouveau délai de production n'est fixé.

AVIS

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à partir du **24 septembre 2026** à l'Office Cantonal des Poursuites (rue du Stand 46, 1204 Genève) au 1^{er} étage où toute personne peut en prendre connaissance.

Les créanciers gagistes et les titulaires de charges foncières ont déjà produit à l'Office soussigné, dans le délai précédemment fixé pour les productions, leurs droits sur les immeubles (soit sur les **parts de copropriété n° 2201-1, 2201-2 et 2201-4** et/ou sur la **parcelle n° 2201** de la commune de Vandoeuvres), et sont invités à communiquer à l'Office, **au plus tard le 14 septembre 2026**, le montant des intérêts de leurs créances échus jusqu'à la date de la vente aux enchères. Les intérêts échus jusqu'à la date de la vente aux enchères précitée, relatifs aux créances ordinaires ayant fait l'objet d'une saisie englobant la part de copropriété à réaliser seront calculés et mentionnés dans l'état des charges directement par l'Office des poursuites.

La vente est requise par des créanciers saisissants.

Genève, le 27 août 2026

<http://ge.ch/opf/ventes>



OFFICE CANTONAL DES POURSUITES
Zohra KIBBOJA, juriste (Tel: 022.388.91.40)

